

«Eoljoux doit être réalisé malgré sa position géographique»



Mont-Crosin existant	Mont-Crosin en construction	Eoljoux en projet
3 éoliennes de 67 m	8 éoliennes de 140 m	7 éoliennes de 180 m
Hauteur du mât: 45 m	Hauteur du mât: 95 m	Hauteur du mât: 133 m
Diamètre des pales: 44 m	Diamètre des pales: 90 m	Diamètre des pales: 101 m
Puissance: 600 kW	Puissance: 2000 kW	Puissance: 3000 kW

Infocapital Photo: Phil

LA VALLÉE

Critiqué par les associations environnementales, le projet éolien combier peut compter sur un soutien indéfectible de la population locale. Et du conseiller national Roger Nordmann.



Argus Ref 37748178

Laurent Reymondin a-t-il trouvé un nouveau slogan pour Eoljoux? La phrase, lancée par le président de la Société électrique de la vallée de Joux (SEVJ) a fait mouche, jeudi soir à l'occasion de la troisième conférence publique relative à l'installation de sept éoliennes sur les flancs du Marchairuz: «Le Sommet de Copenhague ayant démontré que la solution globale est une illusion, la lutte contre le réchauffement climatique est l'affaire de tous.»

Au vu du nombre de spectateurs présents au Casino du Brassus, il ne fait pas l'ombre d'un doute que le projet de la SEVJ est l'affaire de tous, justement. Et les réactions qu'il suscite témoignent du soutien indéfectible des Combiers à Eoljoux, qui peut encore compter sur l'appui du conseiller national Roger Nordmann. Le socialiste lausannois a expliqué pourquoi ce projet - soutenu par la ville de Lausanne - devait voir le jour, même s'il est prévu au cœur d'un périmètre inscrit à l'Inventaire fédéral du paysage (IFP): «Il y a des projets à combattre bien plus nuisibles à notre patrimoine. Des centres commerciaux par exemple. La vallée de Joux n'est pas une réserve d'Indiens. Elle présente une mixité d'activités qui justifie que ce projet, proposé et soutenu par des collectivités et la population locales, soit réalisé malgré sa position géographique.»

Porte ouverte aux abus?

Cette position dérange fortement Pro Natura Vaud, le WWF Vaud et la Fondation suisse pour la protection de l'aménagement du paysage, qui en font une question de principe: «Accorder une modification du périmètre de l'IFP ouvrirait la porte à toutes sortes de demandes, pas seulement pour l'éolien», a affirmé Michel Bongard, secrétaire exécutif de Pro Natura Vaud. Raison pour laquelle il faut une décision politique et non juridique, selon Roger Nordmann, qui met en

garde contre les effets secondaires d'une décision du Tribunal fédéral qui pourrait être favorable aux éoliennes. «Cela créerait une jurisprudence.» Ce qui se-

rait bien plus préjudiciable que la simple exception à la règle créée par la décision politique.

Quoi qu'il en soit, le projet combier n'est pas coulé dans le bronze. Et ses promoteurs ouverts au dialogue. La SEVJ fait un certain nombre de conces-

sions environnementales. Eoljoux comptera ainsi 7 éoliennes et non 10 comme initialement prévu. Des études ayant démontré que l'impact des trois mâts prévus au Pré-de-Bière était trop important, elle y a renoncé. En compensation, la puissance des

7 éoliennes prévues aux Grands-Plats passe de 2 à 3 mégawatts. Progrès technologiques obligent, elles pourraient être 5 mètres plus basses que prévu initialement, même si elles dépasseront encore largement celles du Mont-Crosin.

FRÉDÉRIC RAVUSSIN